



Liste des délibérations examinées lors de la réunion du Conseil municipal du 12 octobre 2022

28. Implantation d'un relais de radiotéléphonie Free Mobile sur le domaine communal
➤ Adoptée
29. Acceptation de dons à la commune
➤ Adoptée
30. Budget primitif : décision modificative n°1
➤ Adoptée
31. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité
➤ Adoptée
32. Recensement de la population 2023 - agents recenseurs : nombre et rémunération
➤ Adoptée
33. Etudes surveillées : organisation et rémunération
➤ Adoptée
34. Achat de cartes-cadeaux pour les Lorginois(es) ayant obtenu le brevet des collèges ou le baccalauréat
➤ Adoptée
35. Centres de Loisirs 2022/2023 - Convention avec la commune de Richebourg - avenant pour le mercredi
➤ Adoptée

Décision du maire sur délégation du Conseil municipal :

- Mise à disposition de la salle des fêtes pour l'Etablissement Français du Sang pour 2023
- Signature d'un contrat de services pour 3 ans avec Myperischool
- Sollicitation du fonds de concours « accessibilité » de la communauté d'agglomération Béthune Bruay Artois Lys Romane pour les travaux de mise aux normes PMR des toilettes de l'estaminet « Au p'tit Lorginois »

A Lorgies, le 13 octobre 2022,

Le Maire,



Hervé BRAND